

# Les Yeux de son Maître



n°116

TRIMESTRIEL  
Février 2018

Quand  
l'équipe  
se forme

LE CHIEN GUIDE  
EST  
REMIS  
GRATUITEMENT



AFFILIATED TO THE



FFAC - Affiliée à la  
Fédération Internationale

REVUE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE-DÉCRET DU 26 AOÛT 1981

## ÉDITORIAL

Paul CHARLES, *Président de la FFAC*<sup>(1)</sup> 2

## DOSSIER

**L'attribution d'un chien guide** 3  
Madeline MONVOISIN, *Responsable technique de l'École de Woippy - Chiens Guides de l'Est*

**La remise côté coeur** 4-5  
Paul ROUSSEL, *Maître de chien guide*

**Les critères de choix d'un chien guide** 6  
Séverine BOIRON, *Chargée de Communication de l'Association Grand Sud Ouest*

**La remise d'un chien guide, ça se prépare !** 7  
Myriam SCHIAPPARELLI, *Chargée de communication de l'Association du Centre-Ouest*

**Confier un chien guide à une personne malvoyante** 8-9  
Sophie DIODORE, *Éducatrice à l'Association du Centre-Ouest*

**Célébrer une nouvelle remise de chien guide d'aveugle : un moment fort de notre mouvement !** 10  
Denis TOUQUET, *Chargé de communication des Centres Paul Corteville*

**Avec mon chien guide, je vais de l'avant** 11  
Jennifer CHANUT et Tony MARTINS, *Maîtres de chiens guides*

## LE MOT DE L'EXPERT

**Quelques idées reçues sur le chien guide** 12

## HANDICAP

**Des idées fausses sur le handicap visuel** 13  
Bernadette PILLOY, *Maîtresse de chien guide*

## ACTUALITÉS

**Une nouvelle école de chiens guides à Lezoux** 14  
Yolande DE SOUSA, *Chargée de communication de la FFAC*

## FÉDÉRATION

15

# ÉDITORIAL



**Paul CHARLES,**  
Président de la  
Fédération Française  
des Associations  
de Chiens guides  
d'aveugles (FFAC)

## ATTENTION : REVUE D'UTILITÉ PUBLIQUE !

Tandis que la Fédération aborde avec vous une 46<sup>ème</sup> année d'existence et d'actions, voici le numéro 116 de *Les Yeux de son Maître*. Votre revue trimestrielle entre dans sa 29<sup>ème</sup> année de publication. Mais au fait, à quoi sert-elle ? Cela s'explique largement en répondant à la question : qui la fait, l'écrit, en rédige le contenu ? Comme vous le voyez dans le sommaire ci-contre, les auteurs des articles qui la composent sont des personnes qui travaillent au sein des Associations et Écoles membres de la FFAC, ainsi que des maîtres de chiens guides. Avec l'appui de notre Comité de rédaction, tous nous apportent leurs textes bénévolement.

C'est ainsi que votre revue reflète la richesse, la diversité et l'actualité de notre Mouvement. Les acteurs de notre organisation vous informent, vous rendent compte de ce que nous faisons et vous offrent des témoignages de femmes et d'hommes qui bénéficient de nos actions tout en en faisant la promotion de la meilleure manière qui soit. Comme notre nouveau site Internet, *chiensguides.fr*, c'est en étant proches des réalités et réalisations de terrain régionales ou locales que *Les Yeux de son Maître* est une vitrine de la Fédération et des entités qui la constituent partout en France. Elle a donc un rôle majeur de communication à la fois interne et externe. Elle rassemble, fédère et dynamise ce Mouvement.

Notre revue a aussi une double fonction : celle de faire parler des chiens guides et de les soutenir. Cette revue est adressée à toutes celles et ceux qui font vivre la FFAC dont nos donatrices et donateurs. C'est une vraie publication de presse dotée d'un numéro de Commission Paritaire ou CPPAP assorti d'une homologation Grande Cause de La Poste. Ceci nous permet de bénéficier de tarifs d'affranchissements préférentiels qui font que son envoi ne nous coûte pas cher. Vous êtes nombreux à nous retourner chaque trimestre le *Bon de Soutien* qui est toujours joint à *Les Yeux de son Maître*. Ces dons vont servir notre mission cette année en nous donnant la possibilité de remettre gratuitement grâce à vous davantage de chiens guides aux personnes déficientes visuelles qui les attendent. Oui, cette revue est d'Utilité Publique ! Lisez, donnez ! Merci de vos attentions et de votre générosité !

Paul CHARLES



<sup>(1)</sup> FFAC : Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles.

P.J. : *Courrier du Président, bulletin de soutien et enveloppe retour.*

Pour tout renseignement sur un article de la revue, adressez-vous au secrétariat de la FFAC au 01 44 64 89 89.

Toute reproduction totale ou partielle d'un article ou d'une illustration doit être soumise à l'approbation préalable de la Direction de la Rédaction (même numéro que ci-dessus).

FFAC - Siège : 71, rue de Bagnolet - 75020 Paris - Tél. : 01 44 64 89 89 - Président : Paul CHARLES - Date de parution : Février 2018 - Directeur de la publication : Paul CHARLES • Maquette : GRAND M-108, Boulevard de Ménilmontant - 75020 Paris • Imprimerie ICI-Topgraphic - ZI - Bd de la Romanerie - 49124 St-Barthélemy-d'Anjou - Tél. : 02 41 60 06 06 • Comité de rédaction: S. BOIRON - S. BOUTEMY - S. CASTILLO - A.S. CALLENS - S. COURMONT - Y. DE SOUSA - L. GARIGNON - D. GIRARD - S. GONAND - V. MARTINEAU - M. PASSERI - B. RAMELET - D. TOUQUET - V. VALENTIN - A. VIOT. N° CPPAP : 1219H85774 - ISSN 0997-9700 - Tirage : 70 660 exemplaires.



## L'attribution d'un chien guide



**L**'attribution d'un chien guide à une personne déficiente visuelle est un moment clé, elle doit être étudiée avec soin, afin de former un duo fonctionnel.

Pour commencer, les deux parties doivent être prêtes. Le chien guide doit avoir réussi son examen de fin de formation : le certificat d'aptitude. La personne déficiente visuelle, quant à elle, doit avoir appris les techniques pour se déplacer seule et en sécurité. Elle doit aussi avoir préparé son entourage à l'arrivée du chien.

L'équipe technique qui a rencontré le demandeur de chien guide a établi le profil de celui-ci en fonction de son mode de vie, sa vitesse de marche, ses attentes vis-à-vis du chien, ses déplacements prévus... Le profil de l'animal qui conviendrait est établi. En effet, chacun a un caractère qui lui est propre, des facilités et des difficultés. Il s'agit de proposer à deux êtres vivants de vivre et de travailler ensemble.

L'éducateur de chien guide est au cœur de cette association. Quand le chien arrive au terme de son éducation, il établit son profil en fonction de ses qualités et de son caractère. Par exemple, il peut être très dynamique et joueur, il adore rapporter des jouets ; au travail, il aime découvrir des lieux nouveaux. Un autre chien peut être plus calme et moins joueur mais plus câlin ; au travail il est plus à l'aise dans des lieux connus et aime la routine. Ces deux chiens peuvent être de bons chiens guides, c'est à l'éducateur de trouver les correspondances.



► Layon remis à un couple de personnes déficientes visuelles, Christine et Marcel PETT

L'éducateur étudie les dossiers des demandeurs prêts à recevoir un chien. Le premier élément pris en compte est la vitesse de marche. En effet, la personne et le chien ont une allure de marche naturelle qui leur est confortable. Il s'agit donc de s'accorder sur ce point.

Il se rend ensuite au domicile de la personne déficiente visuelle pour une journée d'essai. La matinée est généralement consacrée aux présentations et à la prise de contact. Le temps de midi, l'éducateur s'efface et laisse le duo faire connaissance. L'après-midi une sortie de guidage est réalisée sur un parcours habituel de la personne.

Il est alors temps de faire un bilan de la journée. Le demandeur et l'éducateur partagent leurs ressentis et leurs impressions. Est-ce que le contact est bien passé ? La vitesse de marche a-t-elle convenue ? Y a-t-il eu ce petit « truc » en plus qui fait penser que ce duo est fait pour s'entendre ? La décision est alors prise de continuer, de prévoir une remise ou de suspendre le dossier pour préciser le profil de chien nécessaire et attendre un chien plus adapté. ■



► Miami remis à Monsieur PATAILLOT

## La remise côté cœur



**E**n 1999, l'Association Chiens Guides d'Aveugles Grand Sud Ouest ouvrait ses portes et remettait ses premiers chiens guides. Oriac faisait partie de ces tout premiers compagnons de vie remis gratuitement par l'association. Paul, déficient visuel, se souvient avec émotion de cette première remise :

**« J'attendais ce jour avec impatience : la remise de mon premier chien guide, Oriac. »**

« De nombreuses réflexions trottent dans ma tête. Serai-je capable de m'adapter à lui, moi, un féru de la canne blanche ? Va-t-il m'accepter ? Saurai-je m'en occuper et jouer avec lui ? Toutes ces questions et bien d'autres, se bousculent dans ma tête, et plus je me rapproche de l'École, plus le rythme de mon cœur va croissant.

Me voilà arrivé. Je prends mon sac, car je vais passer toute la semaine avec ce nouveau compagnon. Mon épouse me sent un peu inquiet et elle m'encourage. C'est un peu grâce à elle si je suis ici aujourd'hui.

L'équipe m'accueille chaleureusement, petite visite des locaux, de ma chambre et le moment tant souhaité et craint à la fois, arrive. J'appelle : « Oriac ! Oriac ! Viens, mon beau chien ! ».

Un tourbillon de poils bondit, et se frotte à moi avec une chaude impétuosité. Je suis surpris par tant de fougueuse affection, et j'ai envie de serrer très fort cet animal dans mes bras. Son éducateur calme le jeu et Oriac, mon labrador noir, obéit au doigt et à l'œil.



► Paul Roussel et Oriac

Je commence par la toilette de mon gros toutou, brosse, peigne, éponge : un moment de complication pour apprendre à se connaître. Ensuite, une petite séance d'obéissance et de détente dans le grand parc voisin. Rien à signaler, Oriac est très attentif.

L'éducateur me dit : « On va aller essayer le harnais et la laisse dans un village tout proche ».

Je tiens Oriac par le harnais, à main gauche, et garde la laisse dans l'autre main, pour tempérer ses ardeurs. J'appréhendais fortement cet instant, à cause du bruit de la circulation, des obstacles, des trottoirs plus ou moins bien entretenus. Surtout ma crainte de ne pas m'en sortir représentait une difficulté majeure dans mon esprit, mais mes frayeurs se révèlent sans fondement.

Ce chien guide, un véritable virtuose de l'esquive, me conduit comme un pilote chevronné. Je dois suivre les mouvements de l'animal, qui sait gérer l'espace. Je me sens pousser des ailes et prends de plus en plus confiance, à mesure que nos



pas nous emportent. Son éducateur m'encourage calmement mais fermement, et me conseille sur les attitudes à adopter, les ordres à donner.

Il se fait tard, la concentration nécessaire et tant de choses à mémoriser m'ont fatigué et je transpire à grosses gouttes. Nous rentrons à l'École, tous les trois, fourbus. J'apprends à donner la nourriture à mon chien. Il doit attendre, assis, l'ordre pour manger : aucun problème.

Me voilà maintenant dans la chambre avec mon nouveau compagnon, à l'abri des regards, et loin de toute oreille indiscreète. Je lui dis des mots doux, lui parle d'amour et il semble tout comprendre. Je le caresse, le cajole et je suis certain que des liens de complicité très puissants se tissent entre nous.

Je le couche dans son grand panier, après avoir posé une bassine d'eau à proximité, puis je me glisse dans mon lit, mais ne dors point. J'écoute la respiration de mon chien guide, comme on le fait pour celle d'un être cher ou d'un enfant. Je me lève plusieurs fois pour vérifier que tout va bien,

s'il est bien couché et un coup de langue amical ou un ronronnement de bien-être ponctuent ma caresse. Je m'endors, heureux et ravi, mais encore un peu inquiet.

Toute la semaine se passe à effectuer des parcours aux difficultés croissantes. Je prends le métro et emprunte le bus. Pour le week-end, j'emmène Oriac à mon domicile, pour qu'il se familiarise avec sa nouvelle maison et ses colocataires. Un peu de fermeté, car c'est un compagnon plein de fougue, rusé et avec un caractère affirmé.

Durant la deuxième semaine de remise, tout le travail d'apprentissage se déroule dans les lieux que je fréquente quotidiennement : mon quartier, l'endroit où je travaille, afin que l'équipe maître-chien guide se sente à l'aise. Je m'aperçois avec joie que marcher avec Oriac devient un plaisir et je retrouve le goût de partir en balade sans aucune appréhension.

Toute l'équipe de l'École me souhaite : « Bon vent, bonne brise et que vogue la galère ! ” ■



### Après Oriac...

Oriac est décédé en 2012, après de nombreuses années passées à guider Paul sans faillir et après une retraite bien méritée à ses côtés. Même si cela n'a pas été facile, car les liens qui unissent un maître à son chien guide sont souvent extrêmement forts, Paul a trouvé un nouveau compagnon de vue : Gachette. Gachette est une femelle labrador noire qui a été remise gratuitement à Paul en 2013. Tous les deux sillonnent désormais les rues d'une petite ville méditerranéenne où Paul s'est installé pour profiter de sa retraite.

► Gachette





## Les critères de choix d'un chien guide

**D**ans le processus de remise d'un chien guide, savoir choisir le bon animal est essentiel à la réussite, le confort et la pérennité d'une équipe. C'est aussi un exercice difficile qui demande de l'écoute, de l'analyse et de l'anticipation. Dans tous les cas, nos équipes mettent en œuvre tout leur savoir-faire pour proposer un guide et un compagnon adapté à la personne déficiente visuelle.

### Quel est le premier élément qui va vous aider dans ce choix ?

La constitution du dossier est importante. Elle comporte plusieurs volets : état civil, activités, souhaits et motivations... C'est aussi l'occasion de rencontrer la personne déficiente visuelle à son domicile. On met en place une relation plus personnelle. On réalise quelques sorties pour percevoir son degré d'autonomie et ses capacités de déplacements. Grâce à ces éléments et au dialogue qui s'est instauré, on peut mieux cerner les besoins et le mode de vie de la personne. Cette première analyse est ensuite complétée par une rencontre de deux jours à l'association.

### En quoi ce séjour à l'association est-il primordial ?

La personne déficiente visuelle rencontre une équipe pluridisciplinaire :

- éducateurs,
- instructeur en locomotion,
- psychologue.

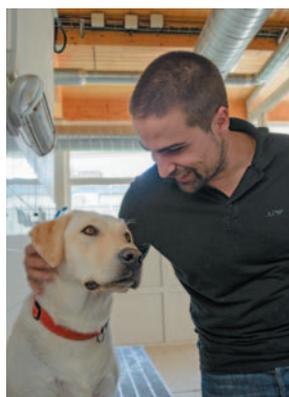
C'est un moment d'échange et de construction commune de son projet. Elle effectue plusieurs sorties avec des chiens guides différents, sous la conduite et la surveillance d'un éducateur.



▶ Séance de travail en locomotion



▶ Sortie de travail avec un éducateur



▶ La confiance et l'acceptation réciproque entre le chien et son futur maître sont primordiales



▶ La signature du protocole de remise d'un chien guide par le futur maître



▶ Le futur maître de chien guide doit aussi apprendre tous les gestes pour soigner son animal au quotidien



Ce séjour doit aussi nous permettre d'anticiper la progression de la personne dans certains domaines (locomotion, par exemple) ou les changements dans sa vie, comme la naissance d'un enfant. La durée de l'éducation d'un chien guide étant relativement longue, il faut prendre en compte les évolutions prévues avant la remise.

En fonction de l'ensemble de ces éléments, on détermine et on affine le profil du chien que l'on va proposer : la race, le caractère, l'obéissance et surtout la vitesse de marche.

### Si un chien ne correspond pas au profil, est-il possible de l'influencer par l'éducation ?

D'un point de vue technique, tous les chiens ont les mêmes qualités. En cas de besoin, on peut insister sur des situations précises : les parcours en zones rurales pour les personnes habitant à la campagne, par exemple. En revanche, s'il s'agit d'un trait de caractère, d'un aspect comportemental ou de la vitesse de marche, il est très difficile d'influencer le chien sur le long terme. C'est possible sur la durée du travail en éducation, mais souvent l'adage « chasser le naturel, il revient au galop » se vérifie. Au bout d'un certain temps, l'animal risque de reprendre ses habitudes initiales. ■

## La remise d'un chien guide, ça se prépare !

La remise d'un chien guide est l'aboutissement d'un travail mené par toute une équipe mobilisée dans un seul et unique but : faire que cette remise soit une réussite. Ce travail débute tout simplement par un dossier constitué de fiches ophtalmologiques et de renseignements généraux. Une fois ces documents transmis, la personne déficiente visuelle est invitée à venir passer quelques jours sur le site.

L'objectif est double : rencontrer l'équipe pluridisciplinaire en charge d'évaluer l'aptitude de la personne (éducateur, instructeur en locomotion) mais aussi de prendre conscience des tenants et des aboutissants de cette démarche.

Une fois le dossier complété, c'est la commission d'acceptation qui validera la demande et en avertira le bénéficiaire. Ce retour est important : ce n'est pas uniquement l'annonce de l'acceptation du dossier. Ce moment permet d'exposer des notions importantes telles que le délai d'attente, les modalités du stage de formation (une semaine à l'École et une semaine au domicile de la personne), le suivi de l'équipe maître/chien guide via des contacts téléphoniques et des visites régulières de l'éducateur.

Suite à l'avis de la commission et en attendant la remise effective du chien guide, l'éducateur va demander que soit fait un travail de préparation en amont de son arrivée : repérer les trajets



► Remise de Luna à Maëva

quotidiens, trouver un vétérinaire, un magasin d'alimentation canin, un canisite...

Le futur maître se doit d'accueillir dans les meilleures conditions son compagnon en lui achetant une panier, des produits antiparasitaires, une brosse et des jouets. L'École quant à elle lui offrira le harnais, le collier et la laisse.

Le contrat définitif officialisant la remise du chien guide à son nouveau propriétaire se fait au bout de six mois car c'est le temps nécessaire à l'équipe pour se souder. L'école reste propriétaire du chien guide jusqu'à la fin de sa mission (appelée retraite), en assurant un suivi régulier auprès de ce nouveau duo. ■



► Pierre, un éducateur, au travail avec un futur chien guide



► En stage de remise



► Entraînement lors d'un stage de remise



## Confier un chien guide à une personne malvoyante

**L**es chiens guides ne s'adressent pas seulement aux personnes aveugles. Avec le vieillissement de la population, davantage de personnes doivent vivre avec un potentiel visuel diminué et font appel aux services des Écoles de chiens guides.

### *Pourquoi un chien guide pour une personne malvoyante ?*

Les personnes malvoyantes recherchent tout d'abord une aide au déplacement. En effet, circuler alors que l'on ne peut pas se fier à sa vue, que celle-ci varie en fonction des conditions de luminosité, de la pluie, de la fatigue, demande beaucoup de concentration de la part de la personne. Circuler avec un chien guide permet une certaine détente lors des sorties car le chien gère la détection et le contournement des obstacles, ce qui permet au maître d'être moins fatigué et stressé.

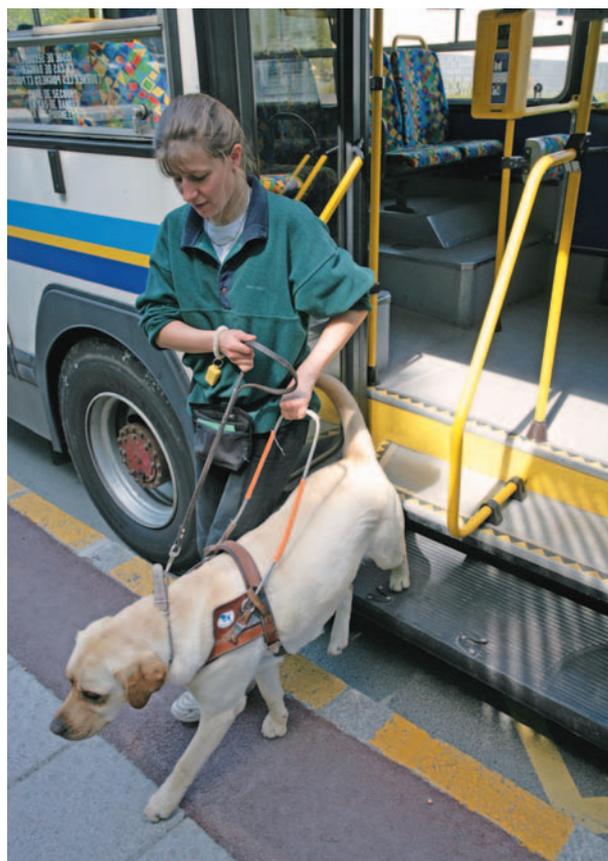
De plus, lorsque la personne malvoyante a pris confiance en son chien, elle peut, grâce aux possibilités visuelles qui lui restent, profiter de ce qui l'entoure. Le chien guide « libère » sa vision et lui permet de gérer d'autres choses que son déplacement et de prendre plaisir à celui-ci.

Enfin, beaucoup de personnes se tournent vers nous car le chien guide facilite la reconnaissance du handicap vis-à-vis du public. Souvent les personnes malvoyantes sont incomprises car elles peuvent voir certaines choses dans certaines situations et à d'autres moments non.

### *L'éducation d'un chien guide pour une personne malvoyante*

L'éducation d'un chien guide à destination d'une personne malvoyante n'est pas foncièrement différente.

Il est par contre très important, lorsque la personne vient à l'École pour l'instruction de son dossier de demande, de bien cerner ses possibilités visuelles et les problèmes spécifiques qu'elle rencontre



► Sophie montre à un de ses élèves l'utilisation du bus

pour se déplacer (photophobie, perception des reliefs, vision tubulaire ou périphérique, etc.) et de bien l'informer sur les contraintes du déplacement avec un chien guide.

En effet, ses perceptions visuelles peuvent varier au cours d'une même sortie. Il faut alors que le maître n'influence pas trop le travail du chien guide car celui-ci se rendra compte que celui qu'il dirige peut faire le travail à sa place (le pousser quand la personne perçoit un obstacle, par exemple) et il prendra l'habitude que son maître anticipe.

Enfin, le travail avec la personne malvoyante durant la remise est primordial, notamment à domicile, car c'est là que se fait la véritable adaptation du chien à son maître, en fonction de ce qu'il peut gérer ou non lors du déplacement et des difficultés spécifiques qu'il rencontre.

C'est un moment également où on encourage les maîtres de chiens guides à utiliser leurs possibilités

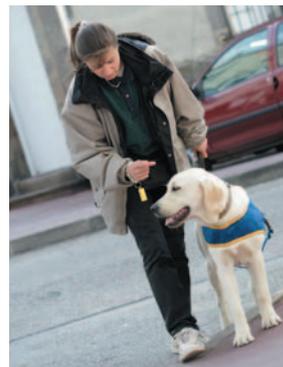




visuelles pour d'autres choses que la détection d'obstacles et ainsi prendre du plaisir lors de leurs déplacements.

La principale différence avec la remise d'un chien à une personne aveugle est que la vision restante apporte une aide non négligeable au déplacement et permet un meilleur contrôle du travail du chien guide.

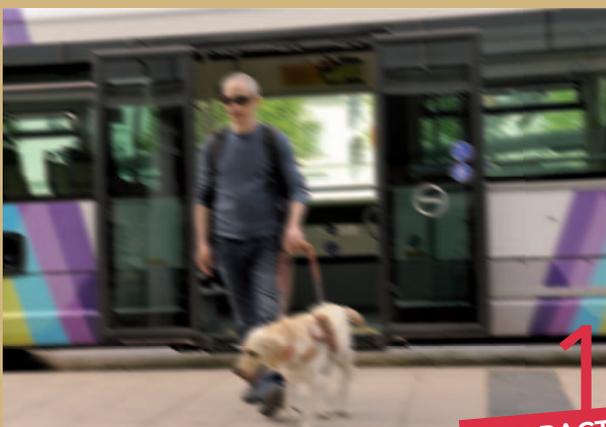
Finalement, lors de la remise d'un chien guide à une personne malvoyante, le maître-mot est **adaptation**. ■



► Montée de trottoir



► Sophie et un de ses élèves



1  
**CATARACTE**



2  
**SCOTOME**



3  
**RÉTINITE PIGMENTAIRE**



**VISION NORMALE**

## TROIS GRANDES FORMES DE MALVOYANCE PEUVENT ÊTRE RÉPERTORIÉES

**1** La vision est diminuée globalement, tant de face que de côté : tous les objets sont perçus dans un flou uniforme : c'est le cas de la myopie forte ou de la cataracte.

**2** Le scotome est une "tache" plus ou moins opaque occupant la vision centrale, de face.

Cette tache se superpose à tout ce que le sujet fixe : il voit donc mal de face. En revanche, il perçoit relativement bien de part et d'autre du scotome. C'est ce qui arrive dans les lésions maculaires ou dans les névrites optiques.

**3** Les déficits périphériques du champ visuel entraînent une perte de vision sur les côtés par exemple dans le glaucome, dans la rétinite pigmentaire, dans les séquelles du décollement de rétine. Le déficit peut frapper la moitié du champ visuel de chaque oeil (hémianopsie), dans les affections neurologiques (hémiplégie).

Ces troubles de la vue peuvent s'associer et s'additionner : un glaucome peut coexister avec une cataracte ; une myopie avec des lésions maculaires, etc.



## Célébrer une nouvelle remise de chien guide d'aveugle : un moment fort de notre mouvement !



**E**n 1976, notre fondateur Paul CORTEVILLE avait eu l'idée de créer un grand événement annuel pour célébrer les nouvelles remises de chiens guides d'aveugles. Un événement qui, outre cette nécessité de présenter celles ou ceux qui venaient de recevoir l'aide d'un chien guide, permettait également de réunir l'ensemble des acteurs de cette grande chaîne de solidarité.

Pendant près de 40 ans, les membres de notre association se sont ainsi réunis chaque année au cours d'une grande réception où se mêlait des sentiments d'émotion, de fierté, de reconnaissance ou tout simplement de bonheur.

Aujourd'hui, nous avons modifié la forme de ces mises à l'honneur mais ces sentiments sont toujours bien présents dans nos esprits. Nous nous réunissons dorénavant quatre à cinq fois par an au sein de nos locaux.

En moyenne, 10 nouvelles équipes formées (les 10 dernières) sont invitées pour une réception. Les familles d'accueil et de week-end des chiens célébrés sont aussi de la partie pour assister à l'officialisation du titre de chien guide d'aveugle de leurs petits protégés. Chaque chien reçoit une médaille de chien guide d'aveugle des mains de son éducateur et son maître se voit remettre le certificat d'aptitude à guider de son compagnon.

Au cours de cette cérémonie, la parole est donnée aux bénéficiaires afin qu'ils puissent faire part de leur nouvelle vie. Des témoignages sincères, des retrouvailles enjouées des chiens avec leurs familles d'accueil, des interventions émouvantes de leurs maîtres sur fond d'anecdotes diverses et variées font de ces cérémonies des moments forts de nos actions !



Pour beaucoup de familles d'accueil, ce moment est aussi la première rencontre avec le bénéficiaire du chien qu'elles ont pré-éduqué ou accueilli le week-end. Vous vous en doutez, elles ont donc beaucoup de choses à se dire ! Après la « cérémonie » d'une vingtaine de minutes, familles d'accueil, éducateurs, maîtres de chiens guides d'aveugles ou instructeurs de locomotion peuvent ainsi se raconter les différentes anecdotes de l'éducation ou de la nouvelle vie de chien guide du héros du jour. ■





## « Avec mon chien guide, je vais de l'avant »

L'arrivée du chien guide dans le quotidien d'une personne déficiente visuelle est très souvent synonyme de changement de vie. Un bouleversement dans sa capacité de déplacement, dans sa confiance en soi, dans sa relation avec les autres, dans sa vie quotidienne à la maison ou au travail. « Avec mon chien guide je vais de l'avant » cette expression, beaucoup de maîtres de chien guide nous la rapportent spontanément. C'est le sens de l'expérience de Jennifer et Tony, les ambassadeurs de la semaine nationale 2017 du chien guide.



► Jennifer Chanut et Janga

« Avec Janga, j'ai une vie comme tout le monde », Jennifer CHANUT, Maître de chien guide, mère de deux enfants de 4 et 6 ans.

« Janga, mon chien guide, est arrivé au début de l'année 2016. Dès ce moment là ma vie quotidienne a changé. Avant, quand je me déplaçais uniquement avec ma canne j'angoissais énormément. Aujourd'hui, avec Janga je suis beaucoup plus à l'aise. Janga sait anticiper les travaux sur un trottoir, contourner les poubelles, s'adapter aux gens qui changent de direction au dernier moment... Si ma vie a changé, celle de mon mari et de mes deux petites filles aussi. Mon mari est plus rassuré quand il me voit sortir et moi je profite davantage des moments que je passe avec mes enfants. Je suis une maman très active et avec Janga j'accompagne mes filles à l'école, je prends le bus, je fais les courses, je vais au parc. Je peux même aller dans des quartiers que je ne connais pas. Avec mon chien guide, je me sens plus en sécurité et plus en confiance. C'est encore plus d'autonomie, plus de fluidité. Finalement avec Janga j'ai une vie presque comme tout le monde. Aujourd'hui, je ne m'imagine pas vivre sans mon chien. Il fait partie de la famille et la liberté qu'il m'offre est unique. »

« Entre Jingle et moi il y a une très grande complicité », Tony MARTINS.

« J'ai toujours aimé marcher, courir, avancer dans la vie. Je suis jeune et je ne veux pas rester enfermé. Avec Jingle, mon chien guide, je me promène, je sors avec mes amis, je vis quoi. Jingle c'est un peu mon ange gardien. S'il y a un danger elle va le sentir, le voir et elle fera en sorte que je l'évite. C'est incroyable la relation qui se construit avec mon chien guide. Il y a une confiance profonde, presque une amitié. Je compte sur elle, elle peut compter sur moi. En plus, depuis qu'elle est à mes côtés, les gens que je croise osent plus m'aborder. Cela fait du bien de se sentir moins isolé, le chien guide est un formidable vecteur de lien social. Entre Jingle et moi, il y a une très grande complicité, nous jouons beaucoup ensemble. Parfois, on me demande si Jingle est un chien heureux. Pour moi, il n'y a pas l'ombre d'un doute, j'en suis intimement persuadé. Elle est au travail quand elle me guide, concentrée dans sa mission de chien guide mais elle a aussi ses moments de détente comme tous les chiens. Il m'arrive même de l'emmener à la mer, chez moi, en Corse. Si mon chien est heureux, moi aussi je le suis. Heureux et bien plus libre qu'avant. Récemment j'ai suivi une formation professionnelle pour devenir agent administratif. Lorsque j'aurais trouvé un emploi, je sais qu'avec Jingle ça se passera bien. Tout le monde sera rassuré qu'elle soit à mes côtés. Oui, je peux le dire Jingle elle a changé ma vie. »



► Tony Martins et Jingle



# Quelques idées reçues sur le chien guide



*Entre 6 mois et 2 ans pour obtenir un chien guide, c'est trop ?!*

**Oui... et non.** Comme toujours, ce n'est pas si simple et ce délai d'attente s'explique aisément. Bien sûr, quand on se place du côté de la personne déficiente visuelle qui fait une demande de chien guide, cela peut paraître très long mais il est essentiel de comprendre que le chien guide n'est pas un objet de consommation. Il faut du temps pour l'élever, l'éduquer et pour construire une équipe maître-chien guide qui soit homogène. Et puis, il y a aussi une autre explication, la capacité du mouvement chien guide à éduquer plus de chiens. Le mouvement doit donc poursuivre son développement.

*Un chien guide remplace une canne blanche ?*

**Non.** Avant d'avoir un chien il est nécessaire de maîtriser les pré-requis de la locomotion. Une personne déficiente visuelle doit savoir se déplacer à la canne et maîtriser sa locomotion avant de prétendre avoir un chien guide.

*Un chien guide c'est comme un GPS ?*

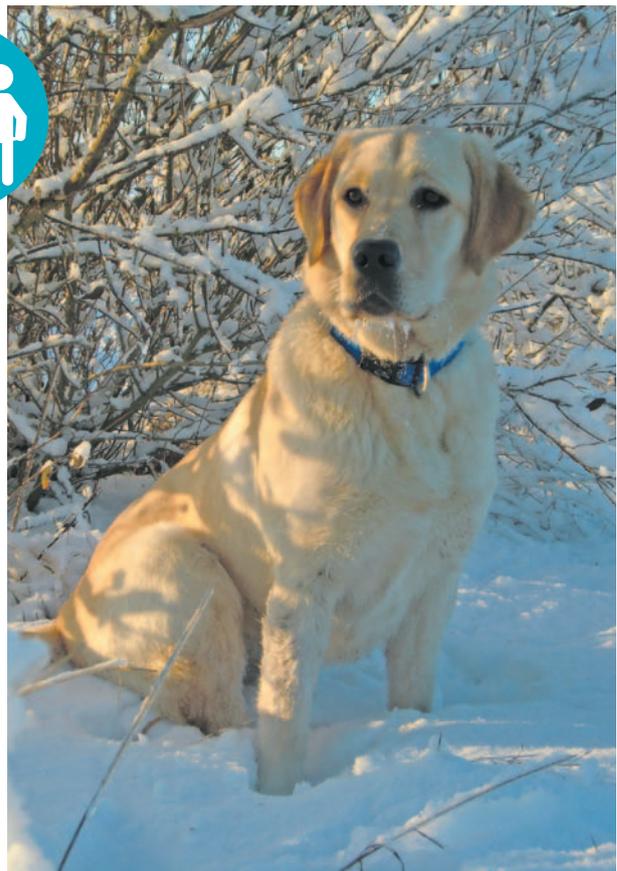
**Non.** Il n'y a pas de chien magique. Le chien guide apporte une aide à son maître mais c'est bien l'utilisateur qui reste le maître à bord.

*Un chien guide est-ce uniquement pour les personnes aveugles ?*

**Non.** Les personnes malvoyantes peuvent aussi en faire la demande. En France on estime à 200000 le nombre de personnes déficientes visuelles éligibles au chien guide.

*Pourquoi le chien guide est-il remis gratuitement ?*

Parce que son éducation coûte cher et qu'il ne doit pas y avoir de sélection par l'argent. Depuis toujours, les associations qui éduquent les chiens guides et la FFAC font appel à la générosité du public. Cette fantastique solidarité mise au service des personnes aveugles et malvoyantes a déjà permis de remettre gratuitement 5000 chiens guides.



*Est-ce vrai qu'un chien guide peut apprendre jusqu'à 50 ordres ?*

**Oui.** Le chien guide tout au long de son éducation apprend environ une cinquantaine d'ordres. Ces derniers vont des plus simples « assis », « couché » à des demandes plus complexes qui permettront au maître de chien guide de se déplacer avec plus d'autonomie. Par exemple, un chien guide doit être capable d'identifier une place libre dans le bus, un distributeur de billets...

*Pour être famille d'accueil de chien guide, il faut nécessairement avoir des enfants ?*

**Non.** Les familles d'accueil rassemblent une grande diversité de personne. Des personnes retraitées, des célibataires, des familles avec ou sans enfants... Pour devenir famille d'accueil il faut avant tout être disponible, aimer les chiens et souhaiter s'engager pour la cause des personnes déficientes visuelles.

*Un chien guide peut-il entrer dans tous les lieux publics ?*

**Oui.** C'est la loi et c'est avant tout une évidence. Pour en savoir plus : [www.chiensguides.fr](http://www.chiensguides.fr) ou [www.partoutavecmonchienguide.fr](http://www.partoutavecmonchienguide.fr) ■



## Des idées fausses sur le handicap visuel

“**D**evenir aveugle adulte, cela peut arriver à n'importe qui. À moi par exemple. Alors mariée et mère de 5 enfants adolescents, j'ai choisi de revivre, bien... Après une réadaptation positive, je suis partie à la conquête d'un monde différent, grâce à mon chien guide qui m'a ouvert les portes. Aujourd'hui retraitée, j'essaie de rendre

ce que j'ai reçu en participant aux travaux de plusieurs associations consacrées aux handicaps, visuel en particulier, ANMCGA<sup>(1)</sup>, CESECAH<sup>(2)</sup>, CFPSAA<sup>(3)</sup> et à tout ce qui peut améliorer le vivre ensemble dont la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme. Et en m'occupant de nos 10 petits-enfants ! ” Bernadette Pilloy

Le handicap visuel est parfois difficile à comprendre et des idées fausses circulent ! Bernadette, maître de chien guide et Administratrice de l'ANMCGA, nous aide à les décrypter...

**Il faut éviter certains mots comme lire, voir ou regarder quand on parle à une personne aveugle ou malvoyante.**

**Faux!** Il faut parler normalement. Ces mots font partie de leur vocabulaire.

**Les personnes handicapées visuelles ont un 6<sup>ème</sup> sens.**

**Faux!** C'est l'utilisation des autres sens qui est développée : toucher, ouïe, odorat. Toutefois certaines personnes peuvent avoir des handicaps associés : moteurs, auditifs notamment.

**Les personnes handicapées ont une mémoire exceptionnelle et reconnaissent à la voix une personne entendue une seule fois.**

**Faux!** Elles ont plus besoin d'utiliser leur mémoire donc l'entretiennent, mais chaque personne est différente. Il est donc toujours nécessaire de se présenter, et... de signaler quand on s'éloigne.

**Les personnes handicapées visuelles ont toutes besoin d'aide dans la rue.**

**Faux!** Cela dépend des personnes et de la complexité de l'environnement. Il faut toujours parler à la personne et lui proposer de l'aide sans la lui imposer. Et en particulier ne pas lui faire traverser la rue de force !

**Pour guider une personne handicapée visuelle, il faut lui prendre fermement le bras.**

**Faux!** C'est la personne handicapée qui doit prendre le coude de la personne valide. Elle sentira ainsi les mouvements.

**Toutes les personnes handicapées visuelles lisent le braille.**

**Faux!** Les personnes handicapées de naissance le pratiquent plus que les déficients visuels tardifs.

Les utilisateurs de braille ne sont que 10%. Mais même pour eux, il est inutile d'en mettre sur les murs (ou autres endroits qu'on ne touche pas habituellement) ! Sur les boutons d'ascenseur, le numéro des chambres d'hôtel ou les portes des toilettes, le relief (en plus du braille) est souhaitable.



**Une personne handicapée visuelle ne peut s'occuper seule d'un enfant.**

**Faux!** De nombreux parents handicapés visuels s'occupent seuls ou en couple de leurs enfants de la naissance jusqu'à... comme les autres parents. Cela nécessite juste imagination et débrouillardise. Le biberon est gradué, le thermomètre et la balance, parlants. Ils vont chercher leur enfant à la crèche ou à l'école, jouent, vont chez le médecin, au cinéma, zoo ou jeux de plein air. Ils suivent les devoirs et les résultats de leurs enfants sur le site des enseignants. Ils ne transforment pas leurs enfants en aidants : les parents, ce sont eux !

**Une personne handicapée visuelle est avant tout une personne. ■**

<sup>(1)</sup> ANMCGA : Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles.

<sup>(2)</sup> CESECAH : Centre d'Étude, de Sélection et d'Élevage de Chiens Guides pour Aveugles et autres Handicaps.

<sup>(3)</sup> CFPSAA : Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes.



## Une nouvelle école de chiens guides à Lezoux

Le Puy-de-Dôme a désormais son école de chiens guides à proximité du CESECAH\*, la maternité des chiens guides où naissent chaque année 300 chiots. Basée à Lezoux, la construction de cette nouvelle entité a duré deux ans. Elle a été financée à 95 % par la générosité publique. Une équipe d'éducateurs est d'ores et déjà installée.

Chaque association de chiens guides d'aveugles rayonne sur un territoire. Cette nouvelle école dépend de l'Association du Centre-Ouest, est basée à Limoges. La Fédération a souhaité et financé ce projet, pour répondre aux besoins des personnes déficientes visuelles de la région. Cette proximité permet aux maîtres de chiens guides une qualité du suivi.



À ce jour, cinq chiens sont éduqués dans cette seule école chaque année. L'objectif est d'atteindre 10 à 15 chiens par an dans ces prochaines années. ■

\*CESECAH : Centre d'Etude, de Sélection et d'Élevage de Chiens guides pour Aveugles et autres Handicapés



### Les chiens guides au Salon International de l'Agriculture 2018

La FFAAC et l'ensemble des écoles affiliées, seront présentes du 24 février au 4 mars 2018 au Pavillon 7.1, dédié aux « Canins et félins ».

Notre présentation vise à faire connaître notre cause auprès du plus grand nombre en informant du parcours spécifique du chien guide, les événements et les actions des représentants du mouvement. Vous pourrez obtenir des renseignements sur le chien guide et les différents engagements possibles auprès de notre cause (dons, legs, famille d'accueil, bénévolat). Une occasion unique de venir rencontrer sur place des bénévoles et des salariés du mouvement, des familles d'accueil ainsi que des maîtres de chiens guides accompagnés de leur chien, venus de toute la France.

Car on ne le répète jamais assez, le mouvement chien guide est une grande famille. Il grandit grâce à vous ! Nous vous y attendons nombreux et comptons sur votre présence à nos côtés, pour faire de cet événement un véritable succès.



# LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles **FFAC**

# Fédération



71 rue de Bagnolet - 75020 PARIS • Tél : 01 44 64 89 89  
• [www.chiensguides.fr](http://www.chiensguides.fr) • E-mail : [federation@chiensguides.fr](mailto:federation@chiensguides.fr)  
C.C.P. La source 33.706.50 R - Association sans but lucratif -  
Loi 1901 - Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 26.08.81



## Chiens Guides d'Aveugles Centres Paul Corteville

• **École Nord de France**  
295 Rue de Lille - BP 60088  
59435 RONCQ CEDEX  
Tél. : 03 20 68 59 62 - Fax : 03 20 68 59 63

• **École de Normandie**  
Ferme du Pin  
27310 HONGUEMARE-GUENOUVILLE  
Tél. : 02 32 20 74 00  
[www.chien-guide.org](http://www.chien-guide.org)  
E-mail : [corteville@chien-guide.org](mailto:corteville@chien-guide.org)



## Les Chiens Guides d'Aveugles du Centre-Ouest

• **Centre d'éducation - Grand Limousin**  
105 rue du Cavou - Landouge  
87100 LIMOGES  
Tél. : 05 55 01 42 28

• **Centre d'éducation - Auvergne**  
Rue Montsablé - 63190 LEZOUX  
Tél. : 04 73 62 65 76  
[www.limoges.chiensguides.fr](http://www.limoges.chiensguides.fr)  
E-mail : [limoges@chiensguides.fr](mailto:limoges@chiensguides.fr)



## Chiens Guides de l'Est

• **École de Woippy**  
10, avenue de Thionville - Parc des Varimonts  
57140 WOIPPY  
Tél. : 03 87 33 14 36

• **École de Cernay**  
20, fg de Colmar - BP 40161  
68702 CERNAY CEDEX  
Tél. : 03 89 39 81 32  
[www.chiens-guides-est.org](http://www.chiens-guides-est.org)  
E-mail : [contact@chiens-guides-est.org](mailto:contact@chiens-guides-est.org)



## Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse

*Siège social : Espace Fred Farrugia*  
15 rue Michelet - 06100 NICE  
Tél. : 04 92 07 18 18 - Fax : 04 93 98 30 01

• **Centre d'éducation Pierre Aicard :**  
Route de la Revère - 06360 EZE

• **Centre d'éducation de Lançon-Provence\* :**  
Quartier de la Coulade - 14 chemin du Devenset  
13680 LANÇON-PROVENCE  
[www.chiensguides.org](http://www.chiensguides.org)  
E-mail : [nice@chiensguides.fr](mailto:nice@chiensguides.fr)



## École de Chiens Guides pour Aveugles et Malvoyants de Paris

105 avenue de Saint-Maurice  
75012 PARIS  
Tél. : 01 43 65 64 67

• **Centre d'élevage et d'éducation Jacques Bouniol**  
116 rue Antoine de Saint-Exupéry  
BP 50321- 78533 BUC Cedex  
Tél. : 01 39 66 84 44  
[www.chiensguidesparis.fr](http://www.chiensguidesparis.fr)  
E-mail : [contact@parischiensguides.fr](mailto:contact@parischiensguides.fr)



## Fondation Frédéric Gaillanne

Mira Europe, 150 chemin de la Tour de Sabran,  
Velorgues, 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE  
Tél. : 04 90 85 11 05  
[www.fondationfg.org](http://www.fondationfg.org)  
E-mail : [contact@fondationfg.org](mailto:contact@fondationfg.org)



## Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles

17 rue Vitruve  
75020 PARIS  
Tél. : 01 43 71 71 07  
[www.anmcga.chiensguides.fr](http://www.anmcga.chiensguides.fr)  
E-mail : [anmcga@chiensguides.fr](mailto:anmcga@chiensguides.fr)



## Les Chiens Guides d'Aveugles d'Ile de France

Lieu-dit Le Poteau - RD 319  
77170 COUBERT  
Tél. : 01 64 06 73 82 - Fax : 01 64 06 67 42  
[www.chiens-guides-idf.fr](http://www.chiens-guides-idf.fr)  
E-mail : [info@chiens-guides-idf.fr](mailto:info@chiens-guides-idf.fr)



## Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre Est

162 avenue Edouard Herriot  
01600 MISERIEUX  
Tél. : 04 74 00 60 11 - Fax : 04 74 00 60 13  
[www.lyon-chiensguides.fr](http://www.lyon-chiensguides.fr)  
E-mail : [lyon@chiensguides.fr](mailto:lyon@chiensguides.fr)



## Centre d'Étude, de Sélection et d'Élevage de Chiens guides pour Aveugles et autres Handicapés ou CESECAH

*Siège :* 71 rue de Bagnolet - 75020 PARIS  
Tél. : 01 44 64 89 89 - Fax : 01 44 64 89 80  
*Centre :* Montsablé - 63190 LEZOUX  
Tél. : 04 73 73 91 71 - Fax : 04 73 73 91 73  
[www.cesecah.chiensguides.fr](http://www.cesecah.chiensguides.fr)  
E-mail : [cesecah@chiensguides.fr](mailto:cesecah@chiensguides.fr)



## Association les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest

• **École d'Angers**  
1 rue des Brunelleries - Bouchemaine  
49913 ANGERS Cedex 9  
Tél. : 02 41 68 59 23

• **École de Bretagne**  
Kermisère - ZA de Kériacquel  
56620 PONT-SCORFF  
Tél. : 02 97 32 40 31 - Fax : 02 97 32 40 73  
[www.chiens-guides-ouest.org](http://www.chiens-guides-ouest.org)  
E-mail : [info@chiens-guides-ouest.org](mailto:info@chiens-guides-ouest.org)

\* En cours de construction.



La FFAC et les Associations fédérées ne font ni démarchage téléphonique ni vente à domicile (calendriers, cartes de parrainage, dons, etc.).

L'UNADEV ne fait pas partie de la FFAC et n'est pas une École de chiens guides.



↓ AIDEZ-NOUS ! ↓

La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) ne vit et n'agit que grâce à la générosité du public, grâce aux dons et legs qu'elle reçoit, GRÂCE À VOUS.



Une nouvelle École est actuellement en cours d'affiliation, l'École de Chiens Guides Aliénor Sud-Ouest, ZI du Phare - 11 rue Joseph Cugnot - 33700 MÉRIGNAC. Tél. : 05 56 47 85 15 - [www.chiensguides-alienor.com](http://www.chiensguides-alienor.com)



© Philippe ROCHER

Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient communiquées, cochez la case ci-après ☐



LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES  
Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles **FFAC**

# Bon de Soutien

(À retourner à : FFAC, 71 rue de Bagnolet 75020 Paris)



**OUI**, pour élever, éduquer et offrir plus de chiens guides aux personnes déficientes visuelles, je fais un don de :

- 25 €    50 €    100 €    200 €  
 À ma convenance : ..... €

Veuillez trouver ci-joint mon versement par chèque à l'ordre de la **FFAC**.

➔ Je recevrai le **reçu fiscal** qui me permet de réduire mes impôts des **deux tiers** du montant de ce don et permet à la **FFAC d'agir trois fois plus**.

### Mes coordonnées :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

YDSM1802

# LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

## ET SI VOTRE LEGS PERMETTAIT PLUS DE RENCONTRES ENTRE AVEUGLES ET CHIENS GUIDES ?

Tom et Frenchy, son chien guide.

© Philippe Rocher

Tous ensemble et dans toute la France, les Écoles de chiens guides d'aveugles et notre Fédération mettent tout en œuvre pour éduquer des chiens guides et les remettre gratuitement à des personnes aveugles ou malvoyantes.

En transmettant vos biens à l'une de nos Associations, vous participez concrètement à ces rencontres qui redonnent mobilité et autonomie aux personnes handicapées visuelles dans leur vie quotidienne.

Toutes nos Associations sont exonérées de droits de succession et utilisent donc l'intégralité de votre legs pour leurs missions.

Pour obtenir des renseignements sur le legs, demandez en toute confidentialité notre brochure gratuite avec le coupon ci-dessous ou contactez Kristel COHEN au **01 44 64 89 84** ou par mail à [k.cohen@chiensguides.fr](mailto:k.cohen@chiensguides.fr).

[www.chiensguides.fr](http://www.chiensguides.fr)



### DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE ET CONFIDENTIELLE - LEGS - ASSURANCE VIE



LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles

**Oui, je souhaite recevoir la brochure d'information sur les legs et les assurances-vie et je retourne ce coupon à : FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES - 71 rue de Bagnole - 75020 PARIS**

Mlle  Mme  M

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....



YDSM1802